Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 25 (1979)

Heft: 11

Rubrik: L'actualité politique helvétique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'actualité politique helvétique

par René Bovey

Quand ces lignes paraîtront, la Suisse aura renouvelé son parlement pour quatre ans. Comme je ne suis pas devin, je ne puis déterminer les tendances politiques dominantes. Quelles que soient, au reste, les nouveaux représentants du souverain — en l'occurence le peuple — seront placés devant presque tous les problèmes qu'eurent à étudier leurs prédécesseurs, notamment l'épineuse question du financement de l'Etat. Il est, pour l'heure, mal assuré. Le budget pour 1980 prévoit un déficit de plus d'un milliard. Avec les déficits accumulés depuis bientôt dix ans, c'est plus de 800 millions par année qu'exige le service de la dette, et c'est de l'argent presque jeté par les fenêtres. Or, on semble être arrivé à la limite des économies possibles. On a serré la vis dans plusieurs domaines : subventions, salaires des fonctionnaires, blocage de l'effectif des agents de la Confédération, y compris ceux des C.F.F. et des P.T.T. Mais il est des secteurs où l'on ne saurait sabrer sans danger. On pense notamment aux assurances sociales — assurance vieillesse et survivants, assurance-maladie et accidents — dont on ne peut diminuer les prestations. Et cela intéresse aussi les Suisses installés à l'étranger.

Il n'est pas indiqué non plus de rogner exagérément sur les dépenses militaires si l'on veut que notre armée demeure « crédible » et en mesure de remplir son rôle d'assurance contre les risques extérieurs. Il faut absolument qu'une hypothétique « opération suisse » reste à tous égards trop chère pour un agresseur étranger. Pourtant le budget militaire helvétique reste — en chiffres relatifs — un des moins élevés du monde.
Bref, les hommes aux responsabilités ont changé ; les tâches subsistent.

Chant du cygne

Les présidents déposant leurs charges parlementaires ont tous deux dressé un bilan de la législature qui se termine officiellement le 26 novembre, date où les nouvelles Chambres se réuniront, pour élire notamment les sept membres du Conseil fédéral et le président de la Confédération pour 1980 en la personne — plus que vraisemblablement — de M. Georges-André Chevallaz.
M. Ulrich Luder, président sortant du Conseil des Etats, s'est déclaré persuadé que, dans sa grande majorité, le peuple est parfaitement conscient de l'importance qu'a la liberté de la presse, voire le rôle indispensable qu'elle joue. La maintenir est sans doute une tâche de la démocratie. Il semble, poursuit l'orateur, que, ces derniers temps, les contestations qui surgissent, se produisent plutôt en cas de divulgation de documents désignés comme secrets ou de textes de commission en voie d'élaboration. Lorsque, dans un régime démocratique, certaines graves anomalies ne peuvent être dévoilées que par publication, on ne saurait reprocher aux moyens de communication collective d'user de vigilance, estime M. Luder.
Mais, ajoute-t-il aussitôt, la frontière est outrepassée dès qu'il n'est pas absolument nécessaire de faire connaître un état de chose gravement préjudiciable à la collectivité et que celui qui cherche à faire toute la lumière éprouve surtout un vif plaisir à dénicher un texte confidentiel ou secret. A ces dénicheurs de secrets, M. Luder applique le mot de Brecht : « Ils ne croient pas aux faits, ils ne croient qu'à eux-mêmes ! » Et l'orateur de conclure : « Entre la nécessité absolue de se montrer vigilant et la tentation de faire des révélations sensationnelles, en tirant parti avec malice de documents secrets ou confidentiels, il y a une limite que le journaliste conscient de ses responsabilités saura distinguer. Quand on sait que M. Luder a été rédacteur en chef d'un quotidien, ses propos n'en prennent que plus de poids.
M. Luigi Generali, président du Conseil national, a exprimé son

sentiment d'admiration pour les délicats rouages de la démocratie. Contemporain d'une époque de l'histoire qui connaît un scepticisme croissant et l'intolérance en matière idéologique, c'est pour M. Generali une leçon d'humilité et un profond motif de réflexion de constater combien sont, aujourd'hui encore, efficaces et appropriés les instruments de la démocratie, qui résistent, sans en être altérés, aux ravages du temps et aux embûches de réalités sociales fortement contradictoires.

Et l'orateur de poursuivre : « en dépit de cette confiance retrouvée dans l'aptitude de notre système parlementaire à surmonter les obstacles inhérents aux vicissitudes économiques et sociales, force m'est toutefois de constater que les rapports entre les divers camps politiques, axés toujours davantage sur des positions idéologiques et pragmatiques divergentes et souvent inébranlables, commencent à devenir rudes et difficiles ».

Quoique le fossé entre les partis aille en s'élargissant, poursuit-il, et que les idéologies en viennent à se heurter violemment, ou précisément pour cette raison, « j'estime qu'il faut absolument retrouver l'unité que nous avons connue dans le passé, en dépit de positions philosophiques fort diverses ».

Pour M. Generali, unité est un terme qui n'a pas, sur le plan politique, le sens que l'on lui prêtera habituellement : « dans un système pluraliste, elle n'exprime pas et ne saurait exprimer une conformité d'intentions entre membres de la même communauté ; pas plus qu'elle ne signifie une unité de vues et de programmes. Dans le monde de la politique, ce mot a une signification profondément éthique, il nous invite en effet, sans affaiblir pour autant la force morale de nos convictions individuelles et le respect que nous devons à notre conscience, à nous élever au-dessus des bas-calculs, des désaccords entre personnes et entre-partis, des méfiances et des différends dictés par des considérations tactiques ».

« C'est dans ce sens, afin que nous puissions affronter tous ensemble les difficultés qui guettent notre pays et qui exigent non pas des stratégies dilatoires mais un réel engagement, que le Parlement se doit de retrouver l'unité d'autrefois ». C'est là le souhait que M. Generali formule en quittant la présidence de cette assemblée.

Les hommes passent. La Confédération demeure, fidèle à elle-même depuis plus de sept siècles. N'est-ce pas là l'essentiel ?

René Bovey

ABONNES, FUTURS ABONNES !

Simplifiez notre travail, en précisant lors de votre réglement d'abonnement « renouvellement » ou « nouvel abonné ».

Inscrivez si possible vos noms et adresses en lettres majuscules.

Joignez un timbre de 1.— F pour vos changements d'adresse.

Evitez-nous un travail supplémentaire en réglant le plus rapidement possible votre abonnement 1979 : F. 50.—, (abonnement de soutien à partir de F. 55.—) par chèque bancaire à adresser au nouveau siège social du Messager suisse, 96, rue de Grenelle — 75007 PARIS ou par C.C.P. 12-273-27 Paris.

+GF+

Raccords
Robinetterie
en fonte malléable

Raccords
Robinetterie
en matière plastique

Machines à fileter
et à tronçonner

Machines à grenailler

Machines outils
Tours CN — Tours à copier
Dresseuses

Raccords à bague
de serrage
SERTO

Programmes en plastique
cuivre, acier et inox

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges Fischer

S.a.

14, rue Froment-75011 PARIS

Tél. **355.39.93**

Télex: **230922 Fischer Paris**